

élevé que celui du Québec et de l'Ontario, suivies du Manitoba et de la Colombie-Britannique, et que, depuis 1968, c'est au Québec que le taux brut de natalité est le plus faible. Toutefois, ces taux bruts étant fondés sur la population totale, ils ne reflètent pas véritablement la fécondité des femmes en âge de procréer dans les différentes provinces ou le nombre des femmes mariées d'âge fécond. Une mesure plus exacte du taux véritable de natalité est celle qui est établie suivant le nombre de femmes mariées âgées de 15 à 45 ans (voir le tableau 5.41 et la Section 5.6.2).

De même, contrairement à ce qu'on pense en général, depuis 1953 il naît chaque année plus d'enfants en Ontario qu'au Québec; en 1971, par exemple, 130,395 enfants sont nés en Ontario comparativement à 89,210 au Québec. Dans tout le Canada, il y a eu 362,187 naissances vivantes au Canada en 1971, soit 117,088 ou 25% de moins que le chiffre record de 479,275 atteint en 1959. Malgré une augmentation depuis 1966 du nombre des femmes en âge de procréer et du nombre annuel des mariages, le nombre des naissances a fluctué entre 388,000 et 362,000 au cours de cette période.

Sexe des naissances vivantes. A de rares exceptions près, partout où elle est recueillie la statistique des naissances fait apparaître un excédent masculin. Aucune explication concluante de ce phénomène n'a encore été fournie; néanmoins, le fait est si bien accepté en statistique qu'un rapport de masculinité convenable constitue l'un des critères de l'enregistrement complet des naissances. Le nombre de garçons qui naissent pour 1,000 filles au Canada se maintient en moyenne autour de 1,057 depuis le milieu des années 30. A l'échelon provincial, les rapports varient beaucoup plus à cause du nombre relativement faible des naissances — plus le nombre total de naissances est bas, plus l'écart risque d'être important d'une année à l'autre. En 1971, il est né 1,063 garçons pour 1,000 filles.

Naissances à l'hôpital. En 1971, 99.6% des naissances au Canada ont eu lieu à l'hôpital, contre 96.9% il y a 10 ans et 79.1% il y a 20 ans. Avant l'entrée en vigueur en 1958 des programmes fédéraux-provinciaux d'assurance-hospitalisation, auxquels toutes les provinces participaient en 1961, le pourcentage des naissances à l'hôpital variait beaucoup d'une province à l'autre. L'existence de régimes provinciaux, de soins hospitaliers, obstétricaux ou médicaux dans certaines provinces, la pénurie de moyens d'hospitalisation dans d'autres (en particulier dans les régions rurales éloignées) et la préférence pour l'accouchement au foyer dans certaines localités, sont autant de facteurs qui entraient en jeu. L'écart est maintenant très faible, et le tableau 5.33 indique que ce n'est qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest que le pourcentage est inférieur à 90.0%; en 1971, il était de 86.0% au Yukon et de 88.6% dans les Territoires du Nord-Ouest.

Illégitimité. En 1971, 9.0% des naissances vivantes au Canada étaient «illégitimes». Ce terme illégitime s'applique aux naissances que les parents eux-mêmes ont déclaré être survenues ou avoir été enregistrées à un moment où ils n'étaient pas mariés l'un à l'autre, et en Ontario à celles où la mère s'est déclarée «célibataire». Il s'agit d'un faible pourcentage comparativement à celui de nombreux autres pays, mais qui tend à augmenter depuis quelque temps, comme l'indique le tableau 5.34. Dans certaines provinces, le pourcentage des naissances illégitimes a plus que doublé depuis 20 ans. Il convient de noter que la progression est due à deux facteurs: d'abord, l'augmentation relative du nombre de femmes âgées de 15 à 24 ans par rapport à l'ensemble des femmes en âge d'avoir des enfants, or c'est dans cette catégorie que la probabilité de naissances illégitimes est la plus forte; et, deuxièmement, étant donné que le nombre de naissances légitimes a sensiblement diminué ces dernières années, l'importance relative des naissances illégitimes s'est accrue.

Naissances multiples. Environ 1% des naissances sont multiples, et dans 99% des cas il s'agit de jumeaux. Un accouchement sur 10,000 environ donne des triplets. Deux naissances de quadruplés sont survenues en 1960, une en 1962, 1963, 1964 et 1968, et deux en 1969.

Âge des parents. L'âge des parents est une variable importante dans l'analyse de la statistique des naissances. La répartition des naissances vivantes légitimes et illégitimes en 1971, selon l'âge des parents, est donnée au tableau 5.35. Ce tableau indique que plus des deux tiers des enfants légitimes nés en 1971 sont nés de mères âgées de 20 à 29 ans, 15% de mères âgées de 30 à 34 ans et environ 8% de mères âgées de moins de 20 ans. Près de 46% des enfants illégitimes sont nés de mères célibataires âgées de moins de 20 ans, et 34% de mères âgées de 20 à 24 ans.

Il y a lieu de noter que l'augmentation ces dernières années de la proportion des naissances à des âges plus jeunes ne signifie pas nécessairement que les couples ont leurs